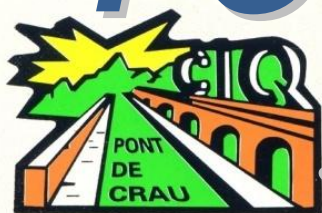
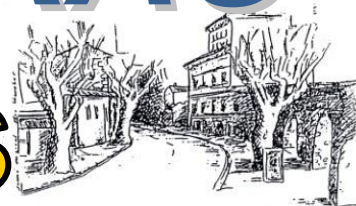


# PONT DE CRAU



## actualités



N°97 octobre 2020

Bulletin du Comité d'Intérêt de Quartier Pont de Crau  
247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES  
Tél. 06.61.45.84.19 - e-mail : [ciqpontdecrau@orange.fr](mailto:ciqpontdecrau@orange.fr)  
Contact Président : [robertrocchi@orange.fr](mailto:robertrocchi@orange.fr)  
BLOG : [ciq-pontdecrau.fr](http://ciq-pontdecrau.fr)

### Gardons le moral et envisageons l'avenir

La situation sanitaire ne s'arrange pas, il est donc important de mettre en œuvre toutes les mesures préconisées par les autorités de façon à ce que chacun se protège et protège en même temps ceux qu'il côtoie dans la vie quotidienne. L'heure n'est pas à l'insouciance, nous devons plus que jamais nous montrer responsables.

Du fait de cette situation, l'activité du CIQ s'en trouve considérablement réduite. Les réunions sont difficiles à organiser dans la minuscule salle de la Maison de Quartier, tandis que la jauge de la salle polyvalente a été fixée à 30 personnes maximum.

Difficile d'imaginer dans ces conditions une manifestation et même une assemblée générale ...

C'est ainsi que nous avons dû renoncer à organiser le traditionnel vide grenier le 4 octobre car il était impossible pour nous de garantir la sécurité des exposants et des visiteurs qui viennent toujours nombreux dans la cour de l'école et sur le square. Si la situation s'améliore, nous reporterons au printemps ce vide grenier organisé pour nos adhérents.

Pour l'instant, nous nous efforçons de nouer des contacts avec les nouveaux élus car le CIQ, comme nous l'écrivions dans l'éditorial du bulletin de juillet, est toujours disponible pour travailler de façon constructive. Une rencontre est prévue prochainement avec Mesdames ECHAITI et COCCIA, toutes deux habitent Pont de Crau, Madame ECHAITI est plus particulièrement en charge du quartier.

Nous leur rappellerons quelques uns des problèmes qui affectent Pont de Crau ainsi que les solutions que nous proposons. Mais nous ferons surtout des suggestions pour améliorer le quotidien des habitants dans le cadre d'une évolution nécessaire de notre territoire.

A propos de quotidien, l'ouverture de quelques chantiers va perturber la circulation à proximité des écoles. Nous remercions la Direction de la Voirie et des Espaces Publics de nous tenir informés des dates de ces travaux et des mesures prises pour limiter leurs conséquences sur le trafic. Ainsi chacun pourra choisir au mieux son itinéraire afin de réduire la gêne.

Bonne lecture et prenez soin de vous (et des autres).

**Le Bureau du CIQ Pont de Crau**

### Abeilles ou moustiques : faudra-t-il choisir?



Nous avons signalé dans le dernier bulletin les lourdes pertes subies par des apiculteurs du plateau de Margaillan. Les services vétérinaires, alertés tardivement, n'ont pu mettre en évidence la trace de produits toxiques.

Certains apiculteurs se demandent s'il n'y a pas un lien entre les opérations de démoustication au niveau de Beauchamp et la mort de leurs abeilles.

L'EID Méditerranée, en charge des opérations de démoustication, réalise régulièrement plusieurs traitements contre les larves de l'*Aedes Caspius* dans les marais de Beauchamp et du Petit Clar. Les apiculteurs qui ont constaté une mortalité importante dans leurs ruches début mai se demandent si un traitement répandu quelques jours avant ne serait pas responsable de l'hécatombe.

Difficile d'avoir une certitude en la matière.

Par contre, ce que nous constatons tous, c'est que, si les abeilles disparaissent, les moustiques, eux, prolifèrent depuis septembre. Manifestement, des progrès restent à faire pour garantir l'innocuité des traitements sur les abeilles et ramener la nuisance pour les humains à un taux supportable pour tous.



Il y a même eu une alerte en ville puisque sur demande de l'Agence régionale de santé (ARS), le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a mandaté l'EID Méditerranée pour réaliser un traitement ciblé contre le moustique-tigre en raison de la présence d'un cas de dengue à Arles chez un touriste de passage.

L'intervention a eu lieu au petit matin le 30 septembre, dans les rues fréquentées par la personne malade lors de son passage à Arles (Lices et centre ancien).

## Pont de Crau : quartier ou village ?

La question n'a jamais été tranchée et pourtant le CIQ a soulevé le problème depuis de nombreuses années : Pont de Crau est-il un quartier ou un village ?

Le quotidien local *La Provence* a publié un article édifiant le samedi 19 septembre. On y apprend d'abord que Pont de Crau aurait un statut de "village" et qu'avec ses 3.435 habitants recensés, Pont de Crau est le "village" le plus peuplé de la commune, bien plus que Salin de Giraud ou Mas Thibert et même plus que Raphèle !

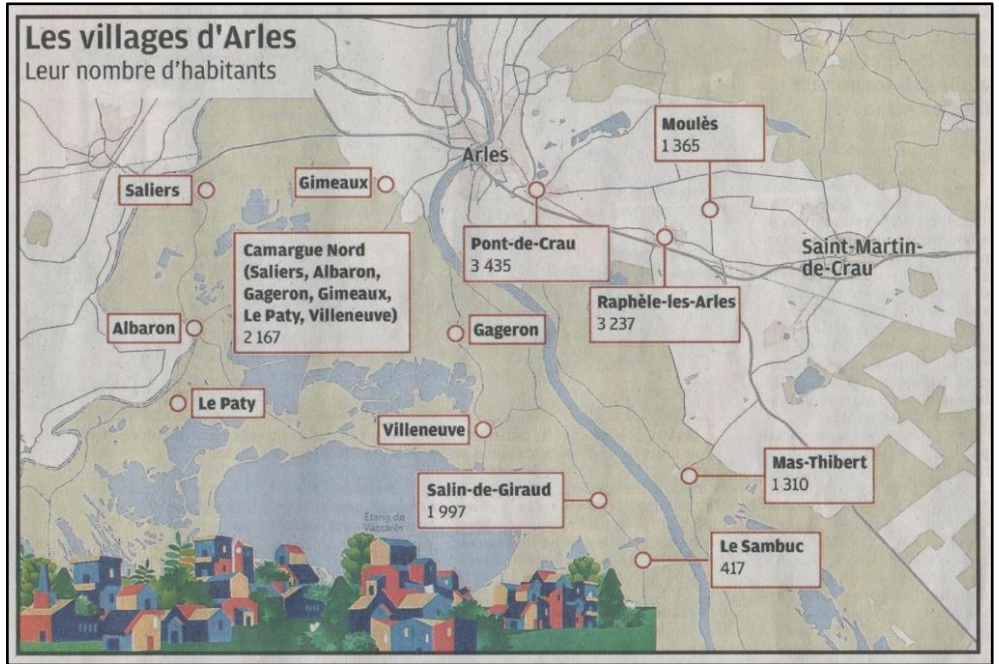
Pont de Crau rassemble même plus d'habitants que le village voisin de Fourques !

Si on consulte le **Code de l'Urbanisme**, on y apprend que Pont de Crau pourrait être un quartier périurbain, défini ainsi:

**" Le quartier périurbain : à proximité immédiate de la ville, l'espace périurbain constitue un espace à urbanisation nouvelle par lotissements et constructions individuelles prenant parfois la forme de mitage. Il peut conserver une forte proportion de paysages ruraux".**

Quant au village, il est ainsi présenté:

**" Le village s'organise autour d'un noyau traditionnel, assez important pour avoir une vie propre tout au long de l'année. Le village se distingue du hameau par une taille plus importante et par le fait qu'il accueille des éléments de vie collective, une place de village, une église, quelques commerces de proximité, une ou des écoles, une mairie ou mairie annexe".**



Pont de Crau ne correspond pas à la définition du quartier périurbain car il n'y a pas de continuité du tissu urbain (coupure de la rocade en particulier) comme semblent d'ailleurs l'indiquer les panneaux de signalisation: on sort d'Arles (1), on franchit la rocade et on prend la direction de Pont de Crau / Raphèle (2, mêmes caractères) et enfin on entre dans Pont de Crau (3) comme dans n'importe quel village.

Le seul élément qui fait défaut pour que Pont de Crau réponde à la définition du village c'est l'absence de mairie annexe (mais cette absence peut se corriger ...).

Notons cependant, et comme pour ajouter à l'ambiguïté, que le Plan Local d'Urbanisme adopté le 8 mars 2017 présente Pont de Crau comme un quartier.

De son côté, le site de la ville ([www.patrimoine.ville-arles.fr](http://www.patrimoine.ville-arles.fr)) entretient ce qui ressemble à un double langage:

**"Quartier périurbain ou village ? Pont de Crau tient en fait des deux.**

**Sa proximité de la ville actuelle évoque le premier statut, mais son histoire présente la singularité du second ...**

**Encore aujourd'hui, le village conserve une fonction particulière dans le système hydraulique si complexe du territoire arlésien ..."**

Ne serait-il pas temps de mettre fin à ce flou "urbanistique" en attribuant une bonne fois pour toutes l'appellation de "**village**" à Pont de Crau, ce qui serait une forme de reconnaissance de son identité particulière et de son histoire au cours de laquelle il a assuré la jonction (= Pont) entre la costière de Crau et la zone lagunaire du delta du Rhône.

A l'heure du "Grand Arles" c'est peut-être le moment de permettre à Pont de Crau de grandir...





# Attention travaux !



La circulation à proximité des écoles de Pont de Crau va être perturbée par des travaux dans les semaines qui viennent. Une première tranche sera réalisée pendant les vacances scolaires de la Toussaint, la seconde en novembre.

Il s'agit de poursuivre le déploiement de la fibre optique.

Le service municipal Voirie-Espaces Publics nous a communiqué le phasage de ces travaux afin que les habitants soient avertis et prennent leurs dispositions pour limiter la gêne occasionnée dans leurs déplacements quotidiens.

## Calendrier des travaux

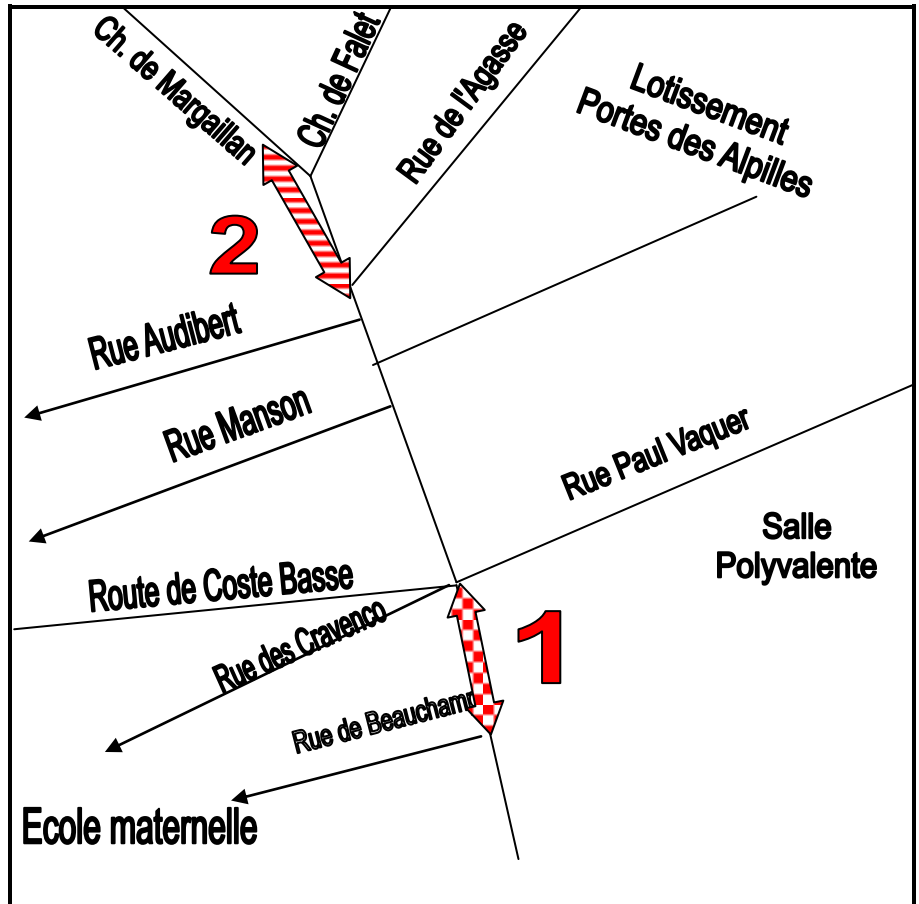


**Du 19 au 30 octobre** (vacances scolaires), travaux entre la rue de Beauchamp et le carrefour Coste Basse / Margaillan / Vaquer. Tranchée en bord de chaussée, côté habitations. Déviation conseillée à l'intersection route Coste Basse / RD 453 et dans le carrefour Coste Basse / Margaillan / Vaquer.



**Du 2 au 20 novembre**, travaux entre la rue de l'Agasse et après la fourche Margaillan / Falet. Mise en place d'une déviation sur la voie montante par la rue de l'Agasse avec une pré signalisation au carrefour Coste Basse / Margaillan / Vaquer (**Route barrée à 500m**), au carrefour Margaillan/Falet avec pré signalisation chemin du Pin , chemin des Matines et chemin des Eoliennes (**Route barrée à 800m**). Itinéraire par le chemin Pointe de Jouveau à l'Ormeau / Route d'Eyguières fortement conseillé.

Pendant cette seconde phase de travaux (en période scolaire) la circulation se fera par demi chaussée, alternativement par des feux tricolores automatiques qui seront manœuvrés manuellement pendant les heures de pointe, le matin de **8h à 9h30** et **11h30 à 12h**, l'après-midi de **16h à 17h**.



## Un an après ...

**15 octobre 2019:** une violente tornade balayait 175 logements à Pont de Crau, à 4h30 du matin, sur un couloir de 300 m environ. De la Draille Marseillaise aux abords du cimetière des 9 collines, soit sur à peu près 3 km, un vent soufflant à plus de 200 km/h a tout renversé, projeté, emporté en quelques minutes. Au petit matin, les habitants stupéfaits constataient l'énormité des dégâts.

Un an après, si la plupart des sinistrés ont pu retrouver leur maison avec souvent un toit entièrement refait, 5 familles à ce jour n'ont toujours pas réintégré leur foyer. Les travaux de réfection ont pris du retard suite à plusieurs facteurs : d'abord des problèmes pour faire reconnaître l'ensemble des préjudices subis par les compagnies d'assurance, les termes des contrats recélant parfois des surprises pour les assurés qui se croyaient totalement protégés, ensuite la difficulté pour les entreprises de disposer rapidement des matériaux nécessaires, ruptures de stocks, crise sanitaire, confinement n'ayant pas arrangé les choses. Les 5 familles relogées en attendant un retour chez elles espèrent être sous leur nouveau toit avant la fin de l'année et mettre ainsi un terme à un an de galère.



## Inquiétant : effectifs en baisse dans les écoles



### POINT RENTREE

L'école **CYPRIEN PILLIOL** a connu une fermeture de classe et compte désormais 9 classes (+ 1 classe ULIS-TED). L'effectif total est en baisse régulière : rentrées 2018: **262 él.**, 2019 : **259 él.**, 2020 : **233 él.** Même la classe ULIS-TED passe de 10 él. l'an dernier à 8 él. cette année.



L'effectif enseignant reste stable avec un nouveau directeur, Christian HUGUES, déjà enseignant dans l'école et qui est déchargé à mi-temps.

L'école maternelle **LA CLAIRE FONTAINE** compte **35** élèves en Grande Section (nés en 2015), **39** en moyenne Section (nés en 2016) et **29** en Petite Section (nés en 2017). Ce qui représente un total de **103 élèves (9 en moins)** par rapport à l'an dernier. L'équipe enseignante reste identique avec Mmes MATTEOLI (Grande Section), GUIRAUD (Moyenne et Grande Section), VANDERBEKE (Petite et Moyenne Section) et BONNIN (Petite Section).

Les effectifs régulièrement en baisse dans les deux écoles interrogent alors que l'urbanisation se développe et que Pont de Crau connaît une croissance régulière du nombre de ses habitants. Un début d'explication peut être trouvé dans le fait que peu de jeunes ménages s'installent, les nouveaux foyers n'ont pas, ou peu, d'enfants scolarisables en maternelle ou en primaire, tandis que les habitants installés de longue date vieillissent ...



## Les interventions du CIQ Pont de Crau



A la demande d'un certain nombre de riverains de la route d'Eyguières, le CIQ a sollicité le Conseiller Départemental, Nicolas KOUKAS, pour lui demander d'intervenir auprès des services départementaux afin qu'ils procèdent aux travaux d'entretien nécessaires sur les fossés qui bordent la route.

Ces fossés, dont le CIQ avait obtenu la réhabilitation il y a quelques années, se sont envasés et sont envahis par la végétation. De ce fait, ils ne remplissent plus leur fonction de rétention en cas de pluies soutenues. Une situation que les habitants vivent comme une menace pour leur sécurité et celle de leurs biens.



Le CIQ a rencontré Madame ASPORD, Adjointe déléguée à l'urbanisme et au patrimoine pour faire un large tour d'horizon de la situation à Pont de Crau. Elle nous a assuré qu'aucun dossier portant sur des projets de lotissements n'était à l'instruction dans les services. Elle nous a ensuite demandé ce qui pourrait relever du patrimoine à Pont de Crau. Nous lui avons signalé **l'aqueduc du Craponne** évidemment, le bâtiment du **Sud-Electrique**, mais aussi le **Champ de Tir** ainsi que **la Source** qui fut qualifiée de "miraculeuse" dans le passé.

Ces "monuments" constituent autant de cartes postales de Pont de Crau et sont un témoignage vivant de son histoire.

Pour ce qui est de la Source, Place du Cabaret Neuf, nous avons rencontré Monsieur PARRA, chargé en particulier des espaces verts et des fontaines. Nous lui avons rappelé le projet de réhabilitation de la place avec intégration de la Maison Publique et restauration de la Source, projet élaboré en 2010, validé au cours d'un conseil de quartier, publié dans notre bulletin n°58 (décembre 2010) et ... tombé dans les oubliettes municipales.

Un exemplaire du projet lui a été remis à des fins d'exhumation. Une idée à creuser ...



**Rappel:** A partir du 1er octobre, les adhésions au CIQ Pont de Crau sont valables pour l'année civile suivante. Un bulletin d'adhésion 2021 figurera dans le prochain bulletin.